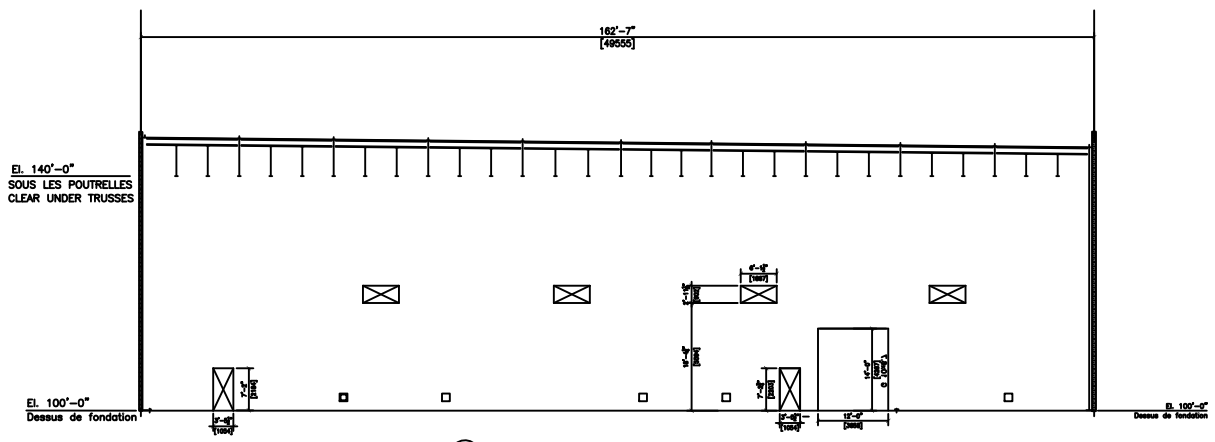


01
 CROSS VIEW



01
 CROSS VIEW

- NOTES**
1. IL EST INTERDIT DE FUMER À L'INTÉRIEUR DU STUDIO
 2. LE PORT DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL EST OBLIGATOIRE
 3. IL EST INTERDIT EN TOUT TEMPS DE CIRCULER DANS L'ATELIER DE SCÈNE ÉTHIQUE
 4. IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER L'HORAIRE ÉTABLI AU CONTRAT DE LOCATION
 5. LE CHARIOT ÉLÉVATEUR DOIT ÊTRE OPÉRÉ PAR UNE PERSONNE AUTORISÉE ET COMPÉTENTE
 6. LA NACELLE DOIT ÊTRE OPÉRÉE PAR UNE PERSONNE AUTORISÉE ET COMPÉTENTE ET AYANT REÇU L'AUTORISATION DE SCÈNE ÉTHIQUE
 7. TOUTE FORME D'ACCROCHAGE et / ou TOUTE FORME DE FIXATION AUX MURS et / ou AU PLANCHER DOIT ÊTRE SOUMISE D'AVANCE POUR L'APPROBATION PAR SCÈNE ÉTHIQUE
 8. AUCUN OUTIL OU ÉQUIPEMENT NE PEUT ÊTRE EMPRUNTÉ DE L'ATELIER
 9. L'UTILISATION DE TOUTE FORME DE PYROTECHNIE EST STRICTEMENT INTERDITE
 10. L'UTILISATION DES BACS DE RECYCLAGE EST OBLIGATOIRE
 11. VOUS DEVEZ FOURNIR UN PLAN ET UNE COUPE ILLUSTRANT VOTRE OCCUPATION DU STUDIO AINSI QUE LES POINTS D'ACCROCHAGE (AVEC CHARGES) ET POINTS DE FIXATIONS AUX MURS et / ou AU SOL
 12. LES PLANS ET TOUTES AUTRES INFORMATIONS TECHNIQUES DOIVENT ÊTRE FOURNIS À SCÈNE ÉTHIQUE AU MOINS 60 JOURS AVANT LA DATE DE LOCATION POUR APPROBATION.

STUDIO SECTION VIEWS

FINISH:
 WEIGHT: LBS
 KG

Scale / Unit:	Scale / Unit:
3/32" = 1'-0"	ANSI-D
Date: 03/10/07	
Company: SCÈNE ÉTHIQUE INC.	
Author: S. CORMIER	
Reviewer: R. MORISSETTE	
Project: STUDIO	
Version: STUDIO_SED&F V1.0	
Section: SECTIONS	